

Préparation à l'Habilitation Electrique du Personnel Non Electricien Exécutant B0/H0v - BF/HF

Public concerné :

- Toute personne devant effectuer des travaux d'ordre non électrique, dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées

Pré-requis :

- Aptitude médicale vérifiée par la médecine du travail
- Etre âgé de plus de 18 ans
- Savoir lire et écrire le Français
- L'AIPR serait un plus

Objectif général :

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C18-510 dans le cadre des opérations d'ordre non électrique ou d'ordre électrique simple.
- D'obtenir de la part de son employeur, un titre d'habilitation avec le ou les niveaux correspondants aux opérations qui lui sont confiés, après avis du formateur.

Durée :

- **7 Heures**

Moyens pédagogiques :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives
- Remise à chaque stagiaire d'un document écrit
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire

Validation :

- Attestation de présence formation.
- Le ou les titres d'habilitation à délivrer, seront transmis à l'employeur par avis du formateur suite aux résultats des évaluations (théorique et pratique).

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

THEORIE (être capable de connaître)

1) – Les évolutions normatives

- La publication UTE C18-510
- La réforme de 2010 et les implications réglementaires qui en découlent
- Le principe des habilitations

2) – Les notions élémentaires d'électricité

- Notions de résistivité, de résistance, de tension, d'intensité, de puissance, et de distribution.

3) – Les risques de l'électricité

- Définition des différents risques, et de leurs conséquences sur le corps humain
- Définition des méthodes de protection contre les contacts directs avec les procédures et les indices de protection
- Définition simplifiée des méthodes de protection contre les contacts indirects
- Définition des méthodes et des limites de protection contre l'arc électrique et les risques liés

4) – L'analyse de risque

- Réflexion commune et analyse de risques en salle sur des exemples concrets

5) – Les distances et les zones

- Les domaines de tensions et leurs indices de protection associés
- Les zones, les limites et les distances à respecter, avec des exemples concrets

6) – Les tâches et les habilitations

- Description des différents titres avec leurs rôles, leurs limites, et leurs zones d'évolutions

7) – Les moyens de protection

- Méthode de consignation
- Les différent EPI et leur utilisation
- Les différent EPC et leur utilisation
- Les prescriptions d'utilisation des matériels et outillages.

8) – Les documents spécifiques

- Les spécificités du titre d'habilitation
- Les autorisations de travail, et avis de fin de travaux.

9) – La conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident, d'origine électrique

- Comment lutter contre l'incendie d'origine électrique
- Comment réagir en cas d'accident d'origine électrique
- Les dangers du câble au sol ou sur un véhicule et les principes de protection à appliquer.

10) – Les spécificités du BF – HF

- Les distances à respecter vis-à-vis des canalisations enterrées
- Les procédures de travail

PRATIQUE (être capable de)

- 1) Identifier les zones d'environnement et leur limite**
- 2) Reconnaître des réseaux électriques aériens et souterrains en BT et HT**
- 3) Identifier et de prendre en considération les différents risques concernant :**
 - Les travaux en fouilles
 - La présence de réseaux aériens
 - La présence de tout autre réseau enterré
 - Les engins de chantier et leur évolution...
- 4) Effectuer les différents types d'opération concernant :**
 - Les moyens à mettre en œuvre
 - L'analyse de risque lors des opérations
 - L'adaptation des modes opératoires
 - Le respect des consignes spécifiques à l'opération à réaliser
- 5) Appliquer la règle des A4 qui consiste à :**
 - Arrêter, Alerter, Protéger et Accueillir
- 6) Respecter les instructions du chargé de chantier ou du chargé de travaux habilités**
 - Mise en œuvre d'un mode opératoire adapté aux réseaux électriques isolés enterrés
- 7) Maîtriser la réalisation des travaux suivants :**
 - Le dégagement et le nettoyage des réseaux afin de pouvoir l'identifier
 - Le ripage ou soutènement de canalisation
 - L'ouverture d'un fourreau
 - La mise en place des moyens de protection des câbles et accessoires
 - Protéger l'ouvrage ou installation contre tout risque mécanique ou thermique

Evaluation de fin de stage

- Test théorique
 - Evaluation pratique avec avis du formateur aidant le contenu du titre d'habilitation à délivrer.
-

LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Vidéo-projection
- Méthodes interactives s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés au sujet traité
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Livret reprenant les connaissances indispensables à tous les personnels électriciens



INTERVENANT :

- Formateur(s) spécialisé(s) en habilitation électrique et justifiant d'une expérience dans le domaine électrique.

Rappel : L'employeur doit remettre à toute personne habilitée un carnet de prescription selon la norme « NF C 18-510 ».

Les stagiaires devront être munis de leurs Equipements de Protection Individuelle (casque avec protection du visage, gants adaptés, chaussures de sécurité, vêtements de protection....)

Créé le : 11/09/2020 Ind 01

Version mise à jour ou modifiée : 29/01/24